Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le vétérinaire cantonal fait valoir son droit à la retraite

Le Conseil d'Etat a pris acte de la demande de M. Pierre-Alain de Meuron, vétérinaire cantonal et chef du Service vétérinaire cantonal, de faire valoir son droit à la retraite dès le 31 octobre 2001.

M. de Meuron a débuté son activité au sein de l'Etat de Vaud en 1970 en qualité de vétérinaire au laboratoire du Service vétérinaire (Institut Galli-Valerio), dont il a assumé la direction dès 1985.

Dans ce cadre, il a publié plusieurs articles scientifiques dans les domaines de la bactériologie et de la sérologie. En outre, il a exercé le mandat de vétérinaire-conseil du Service sanitaire porcin et de vétérinaire de frontière sur la place de Lausanne.

En 1997, il a été nommé vétérinaire cantonal et chef du Service vétérinaire cantonal. Ses efforts se sont alors particulièrement portés sur la protection des animaux, notamment avec la création d'un bureau spécialisé.

C'est également sous sa direction que le laboratoire du Service vétérinaire a été doté d'un laboratoire de biologie moléculaire. Enfin, dès 1999, son Service est devenu un site-pilote pour une gestion par contrat de prestations.

La conseillère d'Etat Jacqueline Maurer-Mayor, cheffe du Département de l'économie, remercie vivement M. de Meuron pour les services qu'il a rendus à l'Etat de Vaud et se plaît à reconnaître ses nombreuses compétences, ses multiples connaissances médicales, ainsi que ses qualités humaines.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 mai 2001

Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021/316'60'10 - Pierre-Alain de Meuron, vétérinaire cantonal, 021/316'38'78